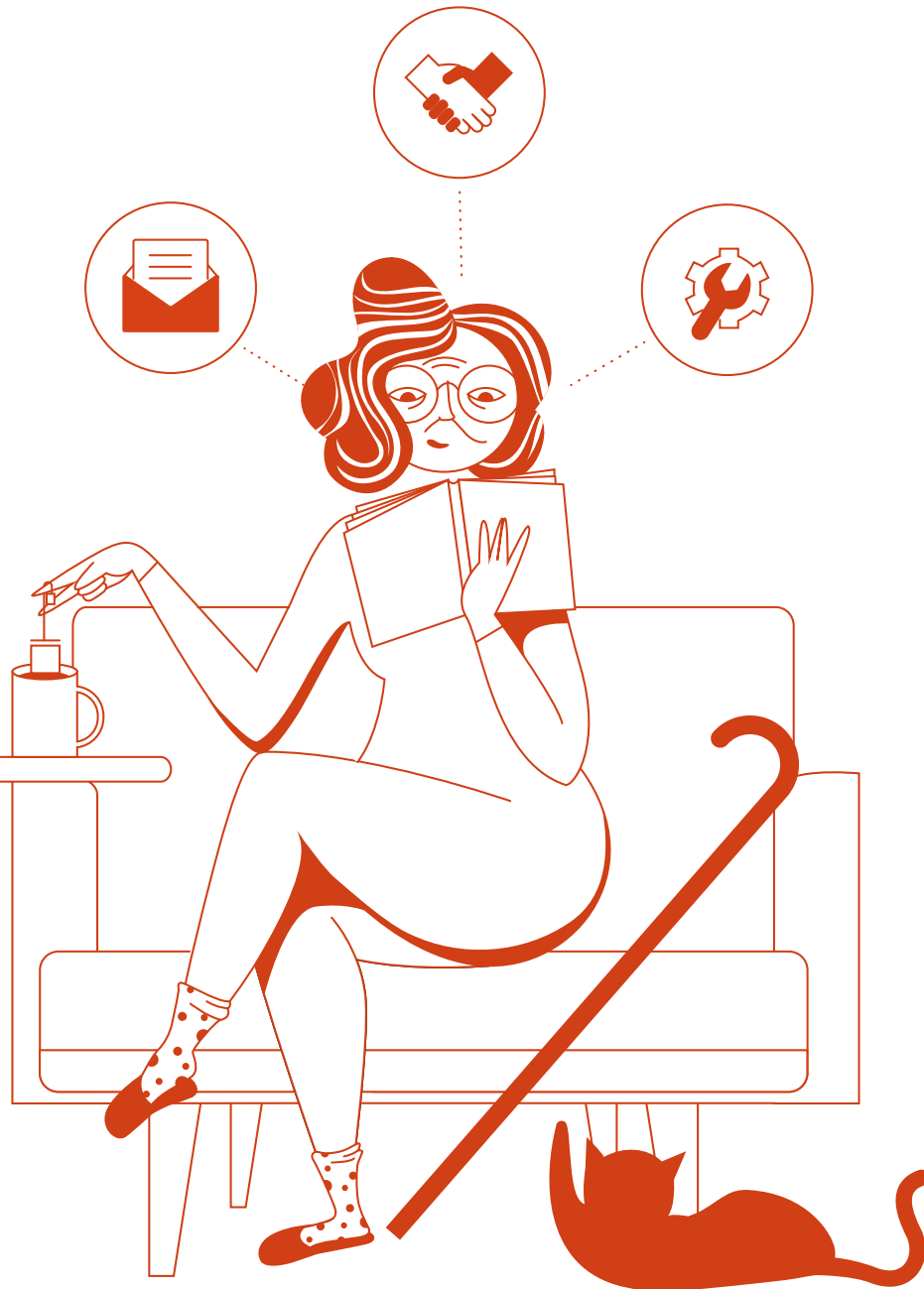




Bien vivre à domicile

dans les logements de Tarn et Garonne Habitat



Tarn et Garonne
HABITAT
L'HABITAT QUI NOUS RAPPROCHE

Pour un quotidien confortable et bien entouré.

Pour favoriser le bien vivre à domicile des personnes de plus de 60 ans, **TGH 82** porte une attention particulière à l'aménagement de certains logements, à leur accès et aux services associés. **TGH 82** a choisi de répondre aux exigences du label national Habitat Senior Services® pour adapter une partie de ses logements aux attentes et besoins de ses locataires séniors.

Le label Habitat Senior Services® participe pleinement à une politique de prévention de la dépendance en proposant des logements accessibles et adaptés, ainsi que des services spécifiques aux séniors. Tous les 3 ans, **TGH 82** est audité par un organisme certificateur indépendant, qui contrôle la bonne application du label Habitat Senior Services®.



Tarn-et-Garonne Habitat a été labellisé en 2018 suite à un audit réalisé par SGS, organisme certificateur indépendant. Retrouvez l'engagement Habitat Senior Services® de Tarn-et-Garonne Habitat sur www.tgh82.org.

Les 3 engagements Habitat Senior Services®.

1

LES ABORDS ET LES PARTIES COMMUNES

de votre immeuble sont aménagés pour faciliter votre mobilité quotidienne.



2

VOTRE LOGEMENT EST AMÉNAGÉ

pour votre confort et votre sécurité.



3

LES SERVICES DE PROXIMITÉ sont renforcés pour un quotidien bien entouré.



Votre logement et ses abords sont adaptés pour votre confort et votre sécurité.

1 VOTRE RÉSIDENCE



LES ABORDS

(lorsqu'ils appartiennent à votre bailleur)

- ▲ Les cheminements sont adaptés pour éviter les risques de chute
- ▲ Votre résidence est facile d'accès
- ▲ La signalétique est aisément lisible
- ▲ Votre boîte aux lettres est facilement accessible

LES LOCAUX COLLECTIFS

- ▲ La porte du local à ordures est facile à manipuler

2 VOTRE LOGEMENT



DANS VOTRE LOGEMENT, VOUS DISPOSEZ DE

- ▲ Un interphone ou un visiophone adapté
- ▲ Une commande d'éclairage à l'entrée de chaque pièce
- ▲ Portes coulissantes sur les placards
- ▲ Un dispositif de coupure du courant électrique accessible
- ▲ Un accès adapté au balcon



VOTRE CHAMBRE

- ▲ Une prise télévision et téléphone
- ▲ Un va et vient pour l'éclairage principal



VOTRE CUISINE

- ▲ Un mitigeur sur le robinet de l'évier
- ▲ Un éclairage au dessus du plan de travail



VOTRE SALLE DE BAIN

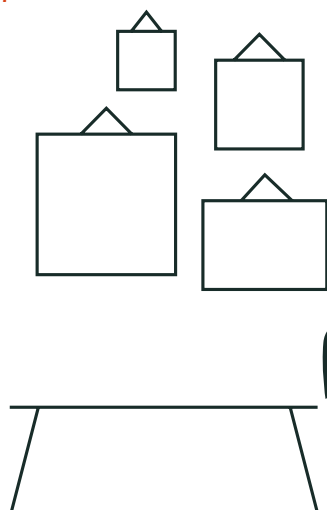
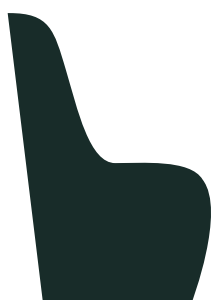
- ▲ Une douche
- ▲ Un mitigeur sur le robinet du lavabo
- ▲ Un mitigeur thermostatique dans la douche

- ▲ Des barres de maintien
- ▲ Un sol antidérapant



VOS TOILETTES

- ▲ Des barres de maintien





Des services de proximité.

Une interlocutrice privilégiée,

Lors de votre emménagement dans votre logement labellisé, votre interlocutrice privilégiée vous accueille et vous présente votre nouvel environnement.

- ▲ Elle répond à vos questions.
- ▲ Elle travaille étroitement avec nos équipes de proximité, afin de prendre en compte vos besoins.

Votre interlocutrice privilégiée :



Noémie PRIETO
tél. 06 71 27 32 31

De l'aide dans vos démarches administratives

Lorsque vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives, vous pouvez contacter votre interlocutrice privilégiée afin d'être orienté pour :

- ▲ obtenir des explications sur votre avis de loyer ou sur les charges locatives, et sur la vie du bail.

Un suivi des entreprises et des personnels qui interviennent chez vous

Pour un bon déroulement des travaux, suite à votre demande d'intervention, ou dans le cadre de la labellisation de votre logement :

- ▲ nous vous informons régulièrement de l'avancée des travaux, en cas de modification des délais ou du déroulement initialement prévu. Nous vérifions, en cours de travaux, que tout se déroule bien.
- ▲ Nos entreprises sont sensibilisées et formées pour une intervention adaptée.